

LE MAGAZINE VALEURS ACTUELLES CONDAMNÉ : UNE NOUVELLE VICTOIRE DE LA LDH CONTRE LE RACISME

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 29 SEPTEMBRE 2021

La Ligue des droits de l'Homme (LDH), qui s'était constituée partie civile pour injure à caractère raciste, se réjouit de la condamnation de la « fiction » de *Valeurs actuelles* qui mettait en scène Madame Obono, députée de la République, en esclave.

Cette « fiction », publiée le 27 août 2020 et ayant pour titre « *Obono l'Africaine* », était illustrée par des dessins explicites, dans lesquels Danièle Obono était représentée attachée au cou par des chaînes.

Au terme d'une lecture minutieuse et pertinente de l'article et de ses illustrations, le tribunal, suivant l'argumentation de la LDH, a mesuré le degré d'humiliation raciale qui avait été infligé à la députée. La LDH se félicite de cette décision et se réjouit d'avoir pu contribuer à cette lecture. Le tribunal a également écarté l'argument de la satire, considérant en outre qu'aucun débat politique ne peut permettre une expression raciste de ce type. Cette ligne rouge est particulièrement bienvenue dans le climat actuel.

Si la fiction doit être libre, elle ne saurait servir de cache sexe à une expression délibérément raciste et injurieuse. La LDH poursuivra sans relâche les expressions racistes et incitant à la haine.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

